

SYNDICAT GENERAL
TRAVAILLEURS PORTUAIRES
Du Port du Havre
www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 31 janvier 2024

Camarades,

Notre Assemblée Générale Statutaire se tiendra
Vendredi 9 février 2024 à 9h

SALLE FRANKLIN

Comme chaque année, nous avons obtenu l'autorisation de la direction de la DT du Havre pour que cette assemblée puisse se tenir sur le temps de travail et ainsi être payée et considérée comme du temps de travail effectif. Par conséquent toute absence d'un salarié à son poste de travail sans avoir été pointé présent lors de l'AG serait considéré comme une absence illégale.

N'oublie pas de te munir de ta carte syndicale 2023, à jour des cotisations pour le pointage des présences.

Nous vous rappelons que cette assemblée statutaire est un moment essentiel à la vie de notre organisation syndicale, permettant de dresser le bilan de l'année écoulée et de vous informer de l'ensemble des actions menées. Votre présence est donc indispensable !!

Pour info et affichage

Le Secrétaire Général



L.DELAPORTE